



**EXTRAIT**  
**Du registre des décisions du bureau de la Communauté**

**DB 2023-013 : Attribution des marchés de travaux - Phase 3.2 de la rénovation de la piscine intercommunale**

Le 16 février 2023, le Bureau dûment convoqué par le Président, le 15 février 2023, s'est réuni au siège de la communauté de communes à Quillan.

ETAIENT PRESENTS : Francis SAVY, Yves ANIORT, Anthony CHANAUD, Jacques GALY, Jacques MAMET, Christian SOULA et Bernard VAQUIE.

EXCUSES : Elvire ANDREWS, Alfred VISMARA et Mohammed EL HABCHI

La CCPA a publié en procédure adaptée, en novembre 2019, un marché de travaux pour la rénovation de sa piscine intercommunale de plein air située à Axat et alloti selon 3 phases :

Lot 1/ Phase 1 de janvier à avril 2020 – Chauffage et traitement de l'eau

Lot 2/ Phase 2 de novembre 2020 à mai 2021 – Rénovation des revêtements

Lot 3/ Phase 3 de novembre 2021 à avril 2022 – Mise aux normes rejet des eaux et accès aux bassins

Le lot 3 étant resté infructueux et les travaux correspondant aux phases 1 et 2 étant réceptionnés, une relance a été publiée en novembre 2021 avec un allotissement des travaux correspondant, afin de favoriser le dépôt d'offres d'entreprises tant généralistes que spécialistes.

Cette relance a une nouvelle fois était déclarée infructueuse par le Conseil communautaire le 16 décembre 2021, donnant alors mandat au Bureau pour l'attribution ultérieure des marchés de travaux selon une consultation sans publicité, dans la limite des crédits prévus, soit 46 692,80 € HT +/- 5% restants pour l'exécution de cette dernière phase de l'opération.

Après avoir attribué les marchés de travaux pour lesquels des devis avaient pu être établis et dont la réalisation devait intervenir avant la réouverture estivale de la saison 2022, par délibération du Bureau n° 2022-034, il est proposé au Bureau d'attribuer les marchés restants afin de solder l'opération de rénovation de la piscine intercommunale comme suit :

Prestation à réaliser	Entreprise dont le devis est économiquement le plus avantageux	Programmation	Montant HT
<b>Maçonnerie et travaux divers</b>			
Dalle béton avec rigole d'évacuation	Rigoni Régis	Avril-mai 2023	1 020,00 €
<b>Traitement et mise aux normes des flux</b>			
Filtration (dont réduction du débit de nuit) et neutralisation du chlore	Scophydro	Avant fin mai 2023	18 558,60 €
<b>Plomberie</b>			
Mise aux normes des douches pédiluve	Julien Plomberie	Avril 2023	948,41 €
Prestation supplémentaire éventuelle : remplacement de la robinetterie temporisée des douches (boutons poussoirs)	Julien Plomberie	Mai 2023	1 142,82 €
<b>Eclairage vestiaires</b>			
Remplacement des néons actuels par des néons leds étanches	CCL Limoux	Avril 2023	934,70 €
<b>Total phase 3.2</b>			22 604,53 €
<b>Réalisé phase 3.1</b>			24 558,00 €
<b>Total phase 3</b>			47 162,53 €

### Le Bureau,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil de la communauté n°2021-092 du 16 décembre 2021 ;

Vu la délibération du Bureau n°2022-034 du 17 mars 2022 ;

Vu le plan de financement de l'opération et son délai de réalisation ;

Considérant que l'opération peut être soldée à la suite des travaux objets des devis présentés au rapport,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **AUTORISE le Président à signer les devis dans les conditions définies ci-avant.**

Ainsi délibéré à Quillan, le 16 février 2023

Transmis au représentant de l'Etat, le 03.03.2023  
Le Président certifie qu'un extrait de la présente délibération a été affiché conformément à la loi, le 03.03.2023



Pour extrait conforme